



COMMUNIQUÉ DE PRESSE n° PPI-RDC/085/102021 ANNONÇANT LA MORT DE SUITE DES TORTURES DU DDH CABRAL YOMBO PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE HOMBO NORD EN TERRITOIRE DE WALIKALE DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU EN RD CONGO.

C'est avec regret qu'une équipe de l'organisation de défense des droits humains Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) qui s'est rendue cette nuit vers 21h à l'hôpital général de référence de Panzi vous annonce le décès du défenseur des droits humains (DDH) Cabral Yombo, président de la Société Civile de Hombo Nord, en territoire de Walikale, dans la province du Nord-Kivu.

Ceci après qu'il a été torturé par des militaires FARDC sous ordre de Monsieur Katindi Lwamyango Aidjo, chef de secteur des Bakano dans le même territoire, le mardi 26 octobre et dont la santé n'a cessé de se dégrader à partir du vendredi 29/10/2021.

Le DDH Cabral Yombo a rendu l'âme le dimanche 31 octobre 2021, vers 18h, à l'hôpital général de référence de Panzi à Bukavu en province du Sud Kivu où il a été référé le samedi 30 octobre 2021 pour des soins appropriés.

D'après les informations recueillies par PPI, Cabral Yombo a plaidé pour la suppression d'une taxe dite « **colporation** », jugée d'illégale et évaluée à 4.000 FC (soit 2 dollars américains), instaurée par le chef de secteur Katindi Lwamyango Aidjo à Walikale et prélevée sur les produits champêtres.

Malheureusement, le chef de secteur n'a pas voulu l'entendre de son oreille et a ordonné que ce DDH qui s'oppose à sa décision soit recherché et arrêté. Retrouvé à l'hôtel la Bénédiction de Dieu de Hombo Nord (où il se cachait) par les militaires largués sur le terrain par un capitaine ce chef de secteur, il a été torturé et jeté par terre à partir du premier étage où il se trouvait, étant ligoté mains et pieds, il est tombé commençant par la tête.

PPI note en plus que les militaires qui ont exécuté cet ordre étaient dépêchés par un capitaine surnommé « **Béton** », basé à Hombo-Sud dans la province du Sud-Kivu.

Au regard de cette mort, PPI exige que les auteurs intellectuels qui ne sont autres que Monsieur Katindi Lwamyango, chef de secteur des Bakano et ce capitaine ainsi que ses co-auteurs matériels soient arrêtés par l'Auditorat Supérieur Militaire du Nord-Kivu et jugés en procédure de flagrance en audience foraine au lieu du crime à Hombo Nord à Walikale.

Par la même occasion, PPI annonce que le corps de ce DDH ne sera levé de la morgue, rapatrié et enterré à Hombo Nord qu'après condamnation des assassins.

Enfin, PPI demande à tous les activistes des droits humains de rester solidaires afin d'exiger que les auteurs de ce crime odieux soient punis conformément à la loi et que plus jamais cela ne se répète.

Publié le 31 octobre 2021 à 23h30.

PPI

Maître Pascal Mupenda
Directeur des Programmes RDC